

REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

MONTEE HISTORIQUE DE DEMONSTRATION

Le présent règlement particulier complète le règlement standard des montées de démonstration

Nom de la manifestation : 3^{ème} Montée Historique de Démonstration de Sewen Lac d'Alfeld

Date de la manifestation : samedi 27 et dimanche 28 juin 2026.....

Organisateur administratif : ASA Plaine de l'Ill

Organisateur technique : Icare Racing Compétition et Ecurie Lefebvre

Lieu de la manifestation : 68290 SEWEN

Visa Ligue n° 18 délivré le 27/02/2026

Permis d'organisation FFSA n° 231 délivré le 13/03/2026

Cette manifestation est organisée conformément aux Règles Techniques et de Sécurité des Montées et Courses de Côte (ci-après « RTS ») et au présent règlement particulier.

Organisateur technique

Nom : Icare Racing Compétition – Ecurie Lefebvre

Adresse : 57 rue de la Gare 68500 Merxheim – 5 rue de Guebwiller – 68500 Bergholtz

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. OFFICIELS

(Au minimum)

- | | | |
|--|-------------------------------|------------------|
| ▪ Directeur de Course au départ de la montée | M. Laurent DREYFUS | Licence n°184676 |
| ▪ Chef de poste à l'arrivée | Mme Annick SENN | Licence n°183882 |
| ▪ Commissaire technique | M. Vincent ANGELINI | Licence n°206030 |
| ▪ Médecin | Dr J-Baptiste Ballot Gaconnet | |

1.2. HORAIRES

Ouverture des engagements le 28 février 2026 à 24 heures

Clôture des engagements le 15 juin à 24 heures.

Publication de la liste des engagés le 25 juin 2026 à 20 heures.

Accueil des participants le 27 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vérifications administratives le 27 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h

Vérifications techniques le 27 juin de 10h15 à 12h et de 14h à 17h

Affichage de la liste des autorisés à prendre le départ le 28 juin à 7h45

Briefing des participants écrit remis lors des vérifications administratives

Démonstration le 28 juin de 8h à 12h30 et de 14h à 18h



1.3. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 27 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h à la Salle Polyvalente de Sewen
Les participants devront présenter :

- licence, ou titre de participation, et permis de conduire pour le **conducteur** ;
- carte grise, ou titre de circulation, ou passeport technique (PTN/PTH) pour la **voiture**.
- attestation d'assurance de la voiture et vignette de contrôle technique en cours de validité (pour les véhicules y étant soumis).

Nota : Les licences et/ou titres de participation sont facultatifs pour les passagers à bord des voitures de série conformes à la législation routière française.

Vérifications techniques le 27 juin de 10h à 12h et de 14h à 17h sous le chapiteau devant la Salle Polyvalente de Sewen

ARTICLE 3. PARTICIPANTS, CONDUCTEURS, EQUIPIERS

3.1. Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :
Icare Racing Compétition – 57 rue de la Gare – 68500 MERXHEIM jusqu'au 15 juin 2026 à 24 heures
Les droits d'engagement sont fixés à 380 €, réduits à 190 €, pour les participants acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à 100

Les voitures autorisées à participer à la manifestation doivent être régulièrement immatriculées et construites jusqu'au 31 décembre 1992.

Elles ne pourront en aucun cas être des voitures admises dans des épreuves nationales ou régionales (voitures modernes).

Toutes les voitures doivent être conformes à la législation routière française.

Les pneumatiques de type "slicks" sont interdits.

4.2. EQUIPEMENT DE SECURITE

Conforme aux RTS

ARTICLE 6. SITES et INFRASTRUCTURES

6.1. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances sont interdites.

6.2. PARCOURS

La montée historique de démonstration de Sewen Lac d'Alfeld a le parcours suivant :

Elle se déroulera en 4 phases de démonstration.

Départ : RD466G PK 7,800 m

Arrivée : RD466G PK 1,800 m

Pente moyenne : 6%

Longueur du parcours : 6km

6.3. MESURSE ET DISPOSITIF DE SECURITE

Nombre d'ambulance : 1

Une ambulance est-elle équipée du matériel nécessaire à la ventilation et l'aspiration : oui

Une équipe d'extraction est-elle présente ? non

Nombre de postes de commissaires : 16

Nombre de commissaires : 32

Nombre et type d'extincteurs par poste : 1 par poste / poudre ABC

ARTICLE 9. PUBLICITE

Publicité obligatoire (non rachetable) : BPS

ARTICLE 10. PRIX

Pas de remise de trophées.